

BULLETIN D'INSCRIPTION | CONFERENCE D'ACTUALITE AVOCATS DU BARREAU DE CAEN

(PARTENARIAT SPECIFIQUE)

Formation demandée : Contentieux des soins psychiatriques sans consentement

Date et durée de la formation : vendredi 11 décembre 2026

de 12h à 14h

soit 2 heures de formation

PARTICIPANT

| | | |
|---------------|--------------------|----------------------------|
| Nom d'usage : | Nom patronymique : | Date : |
| Prénom : | Fonction : | Signature du participant : |
| | Cabinet : | |

- Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen

30€ TTC : par avocat

Besoin d'une attestation de présence

Modalités de règlement et d'inscription :

1. Pour le règlement :

- Par **virement bancaire** : Bulletin à renvoyer signé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen (sur l'adresse courriel : co@caen-avocats.net)
 - Virement à effectuer sur le RIB de l'Ordre des avocats avec la mention suivante (obligatoire)
« UNICAEN + Date de la conférence (en chiffres) + Nom de l'avocat »
- Par **chèque** : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse :
Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Gardin, Espace Conquérant, 14000 Caen

2. Pour l'inscription :

- Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse droit.recherche@unicaen.fr avant le vendredi précédant la conférence.

3. Attestation de présence envoyée à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen.